

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 27 mars 2025

### **RN122 – Communes d’Aurillac et de Giou-de-Mamou (15)**

#### **Travaux de réfection de chaussée**

**Du mercredi 9 avril au vendredi 18 avril 2025**

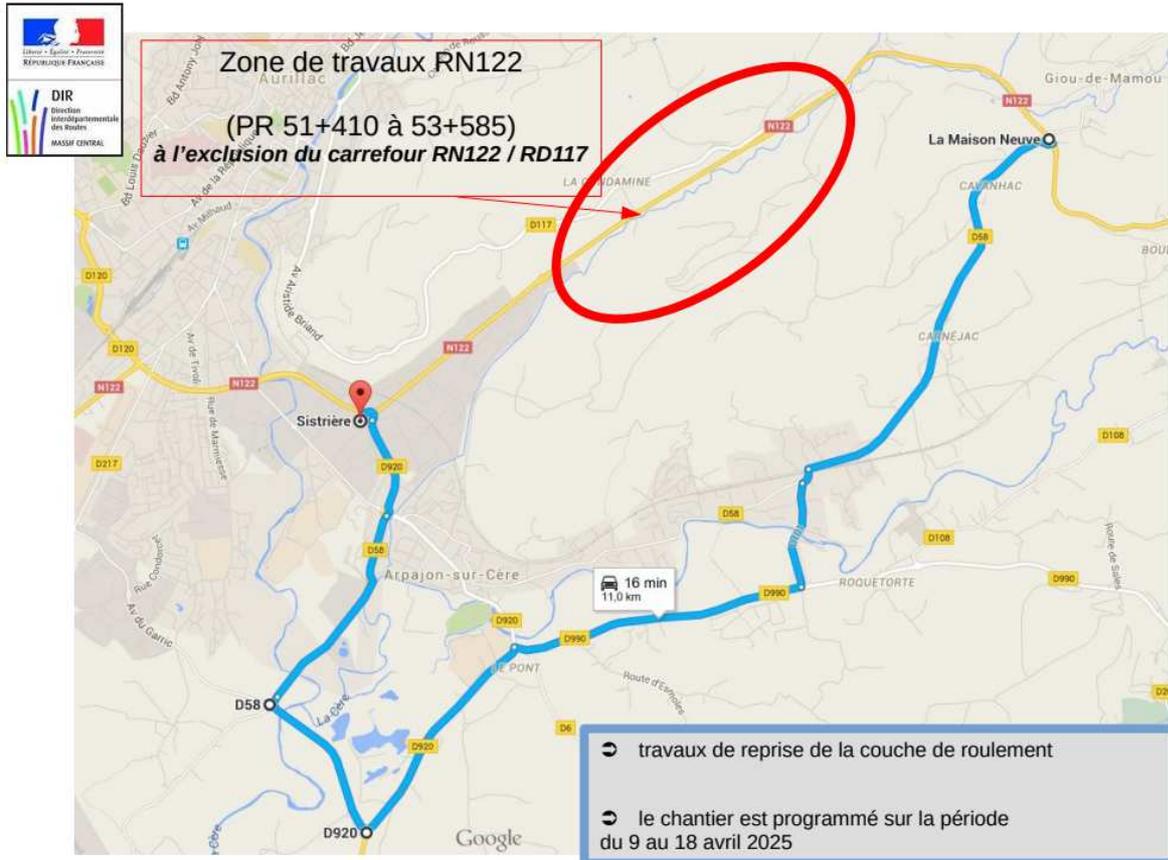
Dans le cadre de l’entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de réfection de chaussée sur la RN122.

Cette opération se déroulera du **mercredi 9 avril au vendredi 18 avril 2025**, entre les PR 51+410 et 53+595 (lieu-dit La Rocade) sur le territoire des communes d’**Aurillac et de Giou-de-Mamou (15)**, sur une distance d’environ 2 km.

#### Conditions de circulation :

- un alternat par feux tricolores permettra de réguler la circulation sur la zone de chantier, avec possibilité d’alternat manuel au gré des conditions de circulation ;
- ➔ Pour les véhicules légers : un itinéraire de déviation sera mis en place dans le sens Aurillac → Giou-de-Mamou, entre ces deux communes, via les RD 920, RD 58 et RD 990 (voir plan en page 2).

**La vitesse sera limitée à 50 km/h sur l’ensemble de la zone concernée, avec interdiction de dépasser.**



*Plan de la zone de travaux et de la déviation*

La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- [www.dir-mc.fr](http://www.dir-mc.fr)
- [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

## Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse  
Bureau de la communication  
Tél. : 04.73.29.79.60  
Mél. : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)

CS 90447  
60 avenue de l'Union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1